



HAL
open science

Les enjeux du processus d'institutionnalisation des indicateurs de bien-être territorialisés : le cas de l'expérience grenobloise

Fiona Ottaviani, Valérie Fargeon, Anne Le Roy, Claudine Offredi

► To cite this version:

Fiona Ottaviani, Valérie Fargeon, Anne Le Roy, Claudine Offredi. Les enjeux du processus d'institutionnalisation des indicateurs de bien-être territorialisés : le cas de l'expérience grenobloise. 81e du Congrès de l'Acfas "Savoirs sans frontières", Unesco, Université de Laval, May 2013, Québec, Canada. halshs-00840277

HAL Id: halshs-00840277

<https://shs.hal.science/halshs-00840277>

Submitted on 2 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communication au congrès de l'ACFAS

**« Les indicateurs alternatifs à l'interface des demandes politiques et
sociétales : participation, échelle de gouvernance et pouvoirs »**

Québec, mai 2013

**Les enjeux du processus d'institutionnalisation des
indicateurs de bien-être territorialisés : le cas de l'expérience
grenobloise**

Fiona Ottaviani

Fiona.ottaviani@upmf-grenoble.fr
Univ. Grenoble Alpes, CREG, F-38040 Grenoble
1221 Rue des universités - BP 47- 38040 Grenoble Cedex 9
Tel : 04 76 82 54 25 - Fax : 04 76 82 59 95

Valérie Fargeon

Valerie.Fargeon@upmf-grenoble.fr
Univ. Grenoble Alpes, CREG, F-38040 Grenoble
1221 Rue des universités - BP 47- 38040 Grenoble Cedex 9
Tel : 04 76 82 59 42 - Fax : 04 76 82 59 95

Anne Le Roy

Anne.leroy@upmf-grenoble.fr
Univ. Grenoble Alpes, CREG, F-38040 Grenoble
1221 Rue des universités - BP 47- 38040 Grenoble Cedex 9
Tel : 04 76 82 78 08 - Fax : 04 76 82 59 95

Claudine Offredi

Claudine.offredi@upmf-grenoble.fr
Univ. Grenoble Alpes, CREG, F-38040 Grenoble
1221 Rue des universités - BP 47- 38040 Grenoble Cedex 9
Tel : 04 76 82 59 42 - Fax : 04 76 82 59 95

Introduction

« Les modes passent ! Qualité de la vie et bien-être social : des préoccupations dépassées ? ». Tel était le titre de l'introduction du 2^e colloque Géotopiques de 1988 où Bailly et Racine (1988, p. 162), deux géographes travaillant sur le bien-être, faisaient le bilan de l'échec de l'institutionnalisation des indicateurs sociaux et dressaient les raisons de la désaffection des géographes pour ces problèmes. Ces dernières années, après la phase « creuse » des années 1980 (Gadrey et Jany-Catrice, 2005, p. 5) quant au développement des indicateurs sociaux, le foisonnement des expériences et des travaux sur les indicateurs alternatifs dans différents pays, et notamment en France avec le mouvement des indicateurs de richesse (Gadrey et Jany-Catrice, 2005 ; Méda, 1999 ; Perret, 2002 ; Viveret, 2002) et le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi (2009), témoigne de la résurgence de ces préoccupations et redonne toute son acuité à la question de l'institutionnalisation des indicateurs.

L'institutionnalisation peut être définie au regard de la question qui nous préoccupe comme le processus d'acceptation, de pérennisation et de diffusion des indicateurs alternatifs. Ce processus renvoie à l'acceptation des conventions sociopolitiques accompagnant, sous-tendant et rendant légitime la mesure, acceptation qui se traduit concrètement dans l'usage¹ que les différents acteurs (ou parties prenantes) font des indicateurs. Or, cette question est souvent traitée comme une problématique émergeant en aval de la production de données, alors même que les réflexions et travaux sur la sociologie de la quantification (Desrosières, 2008) soulignant l'aspect conventionnel des indicateurs, nous invitent à mettre en lumière la manière dont cet enjeu est pris en compte tout au long du processus de construction des indicateurs. L'analyse et la présentation des choix méthodologiques et scientifiques opérés dans l'expérience de construction d'Indicateurs de Bien-être Soutenable Territorialisés² (IBEST) dans l'agglomération grenobloise permettront d'éclairer l'influence induite par ces préoccupations en termes d'usages.

Afin de montrer en quoi ces enjeux de l'institutionnalisation influent sur le processus de construction de la mesure, nous reviendrons dans un premier temps sur les obstacles et leviers à l'institutionnalisation (1), puis nous présenterons ensuite la manière dont le projet grenoblois a tenté de prendre en compte ceux-ci (2).

1. Obstacles et leviers à l'institutionnalisation des indicateurs alternatifs

Afin de dégager les difficultés liées à l'institutionnalisation des indicateurs alternatifs, nous chercherons à identifier les raisons qui peuvent être avancées pour expliquer l'échec relatif du mouvement en faveur de la construction d'indicateurs sociaux qui a culminé dans les années 1960-1970 (1.1). L'analyse de la manière dont ces obstacles auxquels se sont confrontés les concepteurs de la donnée sociale font échos aux recherches en cours concernant la construction d'indicateurs alternatifs nous permettra d'identifier les spécificités du mouvement à l'œuvre aujourd'hui et les leviers qui peuvent jouer en faveur d'une telle institutionnalisation (1.2).

1.1 Mesurer ne suffit pas à institutionnaliser

Les similitudes en termes de réflexion entre le mouvement des indicateurs sociaux né dans les années 1930 aux Etats-Unis et les travaux actuels sur les indicateurs alternatifs sont nombreuses. La résurgence de telles préoccupations en des termes qui apparaissent de prime abord très proches

¹ Au sens « d'usage social du chiffre » tel que présenté par Ogien (2013) in *Désacraliser le chiffre dans l'évaluation du secteur public*, Ed Quae qui « décrit les intérêts particuliers de ceux qui s'en servent à des fins définies » (p. 43).

² IBEST est un projet de construction d'indicateurs alternatifs menées sur la période 2011-2014 porté le Centre de Recherche d'Economie de Grenoble de l'Université Pierre Mendès France, animé par un groupe de chercheurs pluridisciplinaires de l'Université Pierre Mendès France, financé par la région Rhône-Alpes et ayant comme terrain d'expérimentation la communauté d'agglomération grenobloise.

Une page dédiée au projet présente ses objectifs et donne accès à divers articles et présentations de l'équipe de recherche : <http://creg.upmf-grenoble.fr/production-scientifique/operations-de-recherche/projet-ibest-174980.htm?RH=1292575133845>

interpelle : que peut nous apprendre l'entreprise de création d'indicateurs sociaux particulièrement importante dans les années 60-70 ? Quelles sont les difficultés auxquelles se sont heurtés ces travaux et qui peuvent permettre d'expliquer que les indicateurs sociaux n'aient pas été intégrés comme un élément important dans la construction et le suivi des politiques publiques ?

A la lecture des travaux sur les indicateurs sociaux, il ressort *a minima* que cinq éléments ont nui à l'opérationnalisation des indicateurs dans les politiques publiques.

(1) Tout d'abord, on peut rappeler pour la France, le lien et l'inscription très forts du mouvement des indicateurs sociaux avec la question du gouvernement par la connaissance (idée d'un pilotage rationnel du progrès social). Le déclin de la planification à la française ainsi que les effets des crises économiques des années 1970 sont des explications à l'échec relatif d'institutionnalisation des indicateurs sociaux en France (B. Perret, 2002). Plus largement, le changement de paradigme économique dominant dans les années 1980, conduisant à contester la pertinence et l'efficacité de l'action publique n'est pas sans effet sur cet échec. Dès lors, l'accent est mis sur les coûts des politiques économiques et sociales en occultant les coûts sociaux et environnementaux du marché, ce qui n'est pas sans conséquence sur la définition des objectifs et des instruments des politiques publiques.

(2) Outre les contraintes budgétaires qui ont joué un rôle non négligeable, cet échec relatif de l'institutionnalisation (Cobb et Rixford, 1998, p. 1) d'un système de statistique sociale dans les années 1970 témoigne du fait que l'existence de nombreuses données sociales alternatives n'est pas une garantie de leur utilité pour penser en cohérence politique économique et politique sociale et n'opère pas automatiquement une rupture dans la manière de concevoir les finalités de l'action publique. Ainsi, même si ces données peuvent nourrir utilement un certain nombre de politiques publiques (notamment sectorielles), elles n'ont pas conduit à transcender les cadres institutionnels existants et n'ont pas entraîné une transformation massive dans les pratiques (professionnelles et politiques). L'excès d'informations chiffrées crée une opacité (Arreggi, 2012, p.534-535) qui compromet la bonne utilisation des indicateurs créés. La taille des rapports concernant les données sociales atteste de cette surabondance : en guise d'exemple, le rapport *Recent social trend in United States* paru en 1933 faisait 1567 pages et était truffé de références statistiques. De plus, avoir toujours plus de données n'est pas toujours une sinécure puisque cela ne garantit pas de la qualité de l'information produite ni de sa pertinence (OCDE, 1976, p.12), pas plus que de son « bon usage »³.

(3) Ensuite, le manque de lisibilité, de cohérence, de complétude et de comparabilité (Perret, 2004, p. 36⁴) des indicateurs a été dommageable à l'utilisation de ces données. La diffusion des NTIC pallie en partie ces problèmes en permettant un échange d'informations beaucoup plus important entre organismes et une meilleure diffusion et connaissance des travaux existants. Mais là n'est pas l'essentiel du problème qui repose à vrai dire sur la construction d'objets sociaux comparables dans des espaces et des temporalités différentes. Ceci soulève la difficulté de l'utilisation de données administratives formatées par des institutions disparates.

(4) Aussi, le faible accent mis sur l'interprétation et la simplification de ces données par les chercheurs a porté préjudice à l'utilisation de ces données dans le cadre des politiques publiques. Les rapports sur les indicateurs sociaux apparaissent comme un « simple recueil de données bourré de faits mais vides d'interprétation » (Perret, 2002). Le rapport sur les données sociales aux Etats-Unis constitue un bon exemple des problèmes que peut poser dans le cadre de l'opérationnalisation des

³ Le bilan des études menées sur ces questions que dressait en 1988, A.S. Bailly et J.-B. Racine (1988, p. 132), est à cet égard éloquent : « Subsiste également, non résolue à notre avis, la question du crédit que l'on peut accorder à des études (et je pense ici spécifiquement aux études ayant porté sur les indicateurs subjectifs de la satisfaction) qui, pour avoir coûté très cher, ont le plus souvent servi de prétexte à des politiques carrément réactionnaires. N'ont-elles pas souvent servi, pour toute une série de raisons, à accroître l'inégalité ou à accroître notablement les profits de ceux pour qui la connaissance des systèmes d'aspirations de la population ne s'utilise qu'en termes marchands, purement productivistes, aux antipodes des préoccupations existentielles des chercheurs ? La qualité de vie serait-elle « the next big market »? Et incidemment, un marché pour les géographes ? »

⁴ Perret B. (2004), « Les indicateurs sociaux : essai de problématique », *Informations sociales*, n°114, p. 36-45, cité dans Bruno (2010, p. 46).

indicateurs le refus des chercheurs de simplifier leurs résultats⁵. Une telle considération fait largement écho au débat actuel sur la transformation des données en indicateurs synthétiques, qui constitue une des manières de répondre à cet objectif de simplification.

(5) Enfin, s'ajoutent les difficultés rencontrées pour fonder un modèle d'action unique du social, ce qui a pour conséquence « une dispersion des efforts et une dérive inflationniste des statistiques sociales » (Bruno, 2010, p. 45). Vanoli (2008, p. 3) explique l'effacement du thème des indicateurs sociaux par l'absence de cadre intégrateur analogue à celui de la comptabilité nationale pour l'économie et ses politiques. L'échec des travaux les plus aboutis tels que la tentative de Stone est résumé par Vanoli de la manière suivante : « interrelations plutôt qu'intégration, longues listes d'indicateurs sociaux par domaine, les statisticiens sociaux n'adhèrent pas ». Ainsi, une prise de recul s'opère chez les professionnels des politiques publiques et les élus et ces travaux tendent à se « résorbe[r] dans le développement des statistiques sociales (Perret, 2002, p. 3).

Au vu de ces différents éléments, il apparaît que dans les pays développés, la production statistique est « encapsulée » dans des méthodologies standards (spécialisation et routinisation du travail statistique) (Desrosières, 2013) et que le contenu et le type d'informations statistiques disponibles sont structurés par des structures administratives mais aussi sociales instituées et « durcies » par le temps et par des représentations de la société et de l'action publique. Le processus de quantification de l'objet « progrès social » se heurte à la fois à l'absence de fondement théorique et à la structuration des catégories et cadres statistiques.

Avec la crise du modèle keynésien et de l'Etat providence, les tentatives de modélisation sociale dans un modèle intégré se font plus rares⁶. Elles laissent la place à un foisonnement d'expériences usant de dénominations variées, « de sorte qu'il est très difficile de déterminer dans quelle mesure ces chercheurs poursuivent le même objectif ou visent au contraire des objets théoriquement différents » ainsi que le souligne le Conseil Québécois de la Recherche Sociale en 2002 (p.15).

Si aujourd'hui, un certain nombre de ces obstacles sont encore loin d'être dépassés, les réflexions actuelles autour de l'utilité et de la performativité de la mesure et de la place de l'expert peuvent apporter des réponses à certaines des difficultés présentées et méritent toute notre attention.

1.2 Un contexte cognitif renouvelé : les conditions de production et de reproductibilité explicitées

Les réflexions actuelles autour des indicateurs alternatifs, entérinées par le rapport Stiglitz-Sen (2009) apportent un renouveau dans la manière de concevoir la question des indicateurs sociaux ouvrant sans nul doute, à travers notamment une série d'innovations méthodologiques, « une fenêtre d'opportunité » pour lever certaines des difficultés liées à l'institutionnalisation des indicateurs.

Tout d'abord, le foisonnement des expériences autour des indicateurs alternatifs mobilisant différents types de présupposés théoriques traduit l'impossibilité à fonder théoriquement les critères de jugements de l'état d'une société, ou dit autrement du « progrès social » et souligne la nécessité d'opter pour un fondement politique de cet objet (Perret, 2002). Outre l'absence de cadre intégrateur du social, la prise de conscience de la normativité et de la performativité de la mesure conduit également à l'émergence d'un questionnement particulier sur l'état de la société et sur la manière de construire des indicateurs utiles à la définition de l'action publique. Dans cette mouvance, le mouvement des indicateurs de richesse en France, du début de la fin des années 1990, a eu le mérite de pointer à la fois l'absence de neutralité des indicateurs mais aussi le fait qu'une condition nécessaire mais non suffisante à la légitimité d'un indicateur est sa valeur d'usage (Jany-Catrice, 2009, p. 8). Cette valeur d'usage est déterminée par les formes d'appropriation de ces outils nouveaux par les

⁵ Cette simplification pouvant être perçue pour certains comme une compromission inadmissible sur le plan scientifique.

⁶ Mais pour autant des tentatives de modélisation originale se développent comme en témoigne les travaux d'Herman Daly (1972 et 1996) qui a cherché à concrétiser le principe d'une économie en état d'équilibre et ceux de Pete Victor qui a travaillé sur un modèle d'économie sans croissance (Jackson, 2010, p. 139)

acteurs et les producteurs. Cela nous invite à nous interroger sur les conditions de la fabrication des indicateurs et sur les registres de leurs légitimations. La légitimité politique peut être fondée sur trois principes différents, le mandat politique (le projet validé par des électeurs), la compétence scientifique (la connaissance) et l'identité ou l'appartenance (la participation par exemple des citoyens aux indicateurs avancés) (O'Neill 2001). Dès lors, pour donner une assise solide au projet, la posture est de chercher à réunir ces trois types de légitimité.

Deux conditions apparaissent indispensables dans le processus de fabrication de ces indicateurs. En premier lieu, la construction d'une information statistique pertinente requérant la mobilisation de plusieurs champs disciplinaires, la réflexion sur le « progrès social » ne pouvant être l'apanage d'une discipline. Ensuite, le croisement entre les savoirs scientifiques et non scientifiques pour construire de manière délibérative et interprétative de nouvelles « conventions de mesure » (Desrosières, 2008) ou « valeur sociale du chiffre » (Ogien, 2012).

Or dans ce type d'approche constructiviste, les scientifiques doivent jouer leur rôle de simplification de l'outillage statistique existant afin de permettre la mise en place d'un processus délibératif offrant les espaces de discussion et d'élaboration démocratiques nécessaires aux « expressions plurielles et contradictoires du chiffre. Telle manière de procéder interroge évidemment sur la place qu'occupe l'expert dans le processus de construction de la donnée et peut permettre de combler « l'écart entre la réflexion en « amont » sur la production des chiffres et leurs usages en « aval » » (Chiapello et Desrosières, 2006, p. 300). Ainsi, dans le cadre du mouvement des indicateurs alternatifs, le rôle classique joué par l'expert dans le processus de construction de la donnée se trouve questionné, les « boîtes noires » (Chiapello et Desrosières, 2006 ; Le Roy et Millot, 2012) de la quantification devant être ouvertes afin que chacun puisse discuter, se saisir de la mesure et lui attribuer le sens qui découle du champ d'expérience et de représentation qui est le sien. Dès lors, cela suppose des espaces de discussion des choix scientifiques, statistiques et méthodologiques qui sous-tendent la mesure, ce qui pose la délicate question du passage ou de la réduction de catégories descriptives de la connaissance (bien-être, qualité de vie, inégalités, etc.) en catégorie d'action.

Dans cette réduction (sélection et combinaison des données), la construction des significations passe la plupart du temps par la nécessité de fabriquer des systèmes de données qui puissent être comparables dans le temps et/ou dans l'espace. On ne peut pas nier qu'il y ait aujourd'hui dans le cadre de la contractualisation et de l'évaluation des politiques publiques un enjeu de comparaison important qui n'est pas à négliger si on souhaite que les indicateurs alternatifs impactent les politiques publiques.

Ces modalités nouvelles de construction ainsi que les nouveaux besoins d'informations émergent à différentes échelles poussent à s'affranchir dans une certaine mesure des systèmes d'informations existants et à repenser simultanément l'articulation des registres de connaissance et des modes d'information statistique. En effet, les modes de description statistique sont aujourd'hui à réinterroger notamment à travers l'articulation entre données administratives, données d'enquêtes et données qualitatives ainsi que la mise en regard et en cohérence des données subjectives (perception des individus) et objectives (Le Roy et Offredi, 2011).

De l'ensemble de ces réflexions nouvelles naissent aujourd'hui des formes d'innovation ou tout du moins d'hybridation méthodologique qui tentent d'intégrer ces différentes préoccupations pour aller vers la définition de conventions politiques et statistiques conciliant les différents modes de l'acceptabilité (politique, scientifique, sociale et statistique). Le projet grenoblois est l'une de ces expériences qui, à l'échelle locale, puisent dans ces différents travaux théoriques. Il s'inscrit dans la filiation de différents projets de création d'indicateurs alternatifs⁷ cherchant à créer une mesure utile permettant de fonder les objectifs de politique publique sur des finalités de progrès et d'action collective développées à partir de ce que les citoyens énoncent collectivement comme horizon de progrès.

⁷ Un article est actuellement en cours d'écriture visant à positionner finement le projet IBEST par rapport aux autres expériences existantes.

2. Concilier la participation et la comparaison scalaire et temporelle

Il s'agit de mettre en perspective la manière dont le projet IBEST a incorporé les contraintes liées à l'institutionnalisation à travers les choix scientifiques, statistiques et méthodologiques effectués tout au long de la démarche. Après une présentation rapide de la genèse du projet qui permettra de mettre en lumière la manière dont celui-ci s'appuie sur une articulation des savoirs et des méthodologies (1.1), nous expliciterons notre démarche pour créer *via* une enquête de la donnée nouvelle permettant de répondre aux besoins d'une connaissance fine du territoire et de comparaison scalaire (1.2.). Enfin, le questionnaire s'articule avec une démarche participative, centrale dans le processus de construction des indicateurs, dont nous présenterons les grandes caractéristiques (1.3.).

2.1 Pour changer de regard : croiser les regards et les méthodologies

Le projet Indicateurs de Bien-Etre Soutenable Territorialisés (IBEST) se caractérise par une demande impulsée et portée, dès le départ, par les professionnels des collectivités locales en charge du développement des quartiers dans le cadre de la politique de la ville. Ils ont ensuite sollicité des universitaires afin de répondre à leur besoin de « données nouvelles ». Cette place prise par les acteurs des collectivités locales, dès la genèse du projet, leur donne non seulement une certaine légitimité mais aussi se traduit par leur forte implication dans la conception et la mise en œuvre du processus de construction des données qui s'inscrit dans un temps long. Le projet qui a vu son périmètre croître dans le temps s'est appuyé, dès l'origine, sur un processus d'apprentissage collectif.

Les premières réflexions à l'échelle de l'agglomération ont été impulsées en 2002 par un groupe de professionnels en lien avec des associations interpellées par le rapport Viveret (2002) *Reconsidérer la richesse*. Pour eux, l'enjeu était double : d'une part, il s'agissait en écho à ce rapport de « compter ce qui compte » (notamment les richesses non monétaires) et d'autre part de déstigmatiser les quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de la ville en créant d'autres indicateurs à même de traduire les potentiels de ces territoires et ainsi de penser d'autres politiques de développement urbain (Clot, 2010). Cette réflexion autour des nouveaux indicateurs de richesse débouchera en 2009 sur une recherche-action impliquant des économistes de l'Université. L'objectif sera alors de révéler les informations générées, et/ou non générées, par la donnée existante (statistiques générales ou données de gestion des organismes) à travers une tentative de création d'une base de données sociales à l'échelle locale (Annexe 1). De l'exploration de celles-ci a été tiré le constat qu'il était nécessaire de créer de la donnée nouvelle pour obtenir des informations sur certaines dimensions occultées par les statistiques locales existantes (liens sociaux, participation, temps de vie, etc.) (Ottaviani, 2010).

Pour que celle-ci soit utile à l'action publique et pour transcender les découpages sectoriels existants, il apparaissait nécessaire de penser en cohérence les différentes dimensions du « bien-vivre ensemble ». Cette phase de bilan concernant les données existantes et les perspectives d'approfondissement de la recherche a été l'occasion de penser de manière plus poussée la question de la participation des acteurs au processus de construction et d'ouvrir la recherche à d'autres chercheurs issus d'autres disciplines (urbanisme, sociologie, science politique). Elle a également été marquée par le passage d'une approche en termes de richesse à une approche conçue en termes de bien-être soutenable qui d'une part, inscrit encore davantage la démarche dans la perspective de l'appréciation « des capacités d'action » des personnes dans le prolongement des analyses de Sen (1992) et d'autre part, intègre la nécessité de tenir compte de la soutenabilité (sociale et environnementale) du développement d'un territoire. La démarche cherche donc à lier ensemble les dimensions relatives au social, à l'économique et à l'environnement, celles-ci étant trop souvent déconnectées les unes des autres dans le champ de la mesure. Dans cette perspective, adopter comme objet le bien-être soutenable peut être une façon de transcender le caractère sectoriel de l'action publique.

Dans ce processus de construction de données nouvelles utiles à la connaissance et aux politiques publiques, le groupe a alors opté pour l'articulation de trois méthodologies fondées sur :

- La création de données quantitative, *via* un questionnaire passé, pour faciliter sa reproductibilité, par téléphone auprès d'un échantillon de 1000 personnes de l'agglomération grenobloise et permettant un traitement des réponses à l'échelle des secteurs (regroupement de communes) ;

- Des entretiens qualitatifs ayant pour objectif d'explicitier les représentations du bien-être et le système de justification des acteurs ;
- Des ateliers citoyens et forums hybrides destinés à croiser savoirs experts et institutionnels avec le savoir profane dans le cadre d'une démarche participative impliquant les citoyens de l'agglomération.

L'ensemble de cette démarche vise notamment à faire valoir la multiplicité des points de vue des acteurs (élus, professionnels, citoyens et chercheurs) et à dépasser l'opposition entre le qualitatif et le quantitatif. Elle vise de surcroît à répondre à un enjeu scientifique et politique fort, celui de la définition et de la mesure du bien-être soutenable, plaçant le projet *de facto* dans le double champ de la recherche et de l'appui aux politiques publiques (Le Roy et Offredi, 2011). Ces articulations sont essentielles pour s'assurer de l'utilité des indicateurs construits, de leurs acceptabilités et peuvent sans doute jouer en faveur de l'institutionnalisation de tels objets.

En effet, si se soucier de l'institutionnalisation des indicateurs c'est à vrai dire se préoccuper de leurs possibles usages (pérennisation et diffusion) alors il est clair qu'une « belle » construction théorique ou statistique n'est pas à même de garantir ceux-ci, qui seront largement conditionnés par l'utilité pour les différents acteurs de la mesure elle-même.

Afin de souligner l'impact de ces considérations sur chacune des méthodes et leurs articulations, nous présenterons d'abord le questionnaire, dont la passation a déjà eu lieu et qui est en cours de traitement, puis la démarche participative qui vient d'être amorcée⁸.

2.2 Allier observation locale et comparaison

La manière dont a été conçue le questionnaire passé auprès de la population dans l'agglomération grenobloise doit permettre de se départir de certains des obstacles à l'institutionnalisation que nous avons identifiés précédemment.

Tout d'abord, à partir de l'enquête par questionnaires, il s'agit d'élaborer et de choisir des indicateurs (indicateurs entendus comme une « *statistique à laquelle on attache une importance particulière pour la connaissance, le jugement et /ou l'action* » (Perret, 2002, p.1)) « non ambigus », scientifiquement et statistiquement significatifs pour l'appréhension du bien-être soutenable, ceux-ci devant être ensuite mis en discussion dans une phase délibérative. La création de données nouvelles permet déjà de s'extraire des catégories statistiques de l'action publique peu en phase avec la question du bien-être soutenable et de supprimer le doute quant à la nature de l'information obtenue qui subsiste lorsqu'on use des données administratives qui, outre l'information donnée sur le phénomène, reflètent aussi, voire surtout, l'activité de l'administration.

La création de données *via* l'enquête permet également de s'extraire d'une approche uniquement conçue en termes d'offre pour aller vers une meilleure connaissance des besoins, des aspirations de la population, des inégalités (monétaires et non monétaires) et donc vise à créer une information pertinente et utile. En effet, si la fabrication d'indicateurs de bien-être déplace l'observation vers autres finalités des politiques, elle doit permettre également de rendre compte de la perspective des individus notamment avec des indicateurs de dispersions de situation et d'inégalités. Elle doit participer à la mise en évidence des manières différentes de transformer des ressources matérielles et immatérielles en bien-être soutenable dans le temps ou des manières différentes de tirer parti des opportunités qui sont données aux personnes (capacité des sociétés, des territoires et des individus à transformer des ressources économiques, sociales, culturelles en bien-être soutenable). L'approche constructiviste du bien-être retenue nous amène à avoir une approche multidimensionnelle du bien-être qui met l'accent sur la situation vécue des personnes et leurs capacités réelles (ou leur liberté réelle) à réaliser les fonctionnements inhérents à l'accomplissement de la vie qu'ils estiment digne d'être vécue s'inspirant de l'approche par les capacités de Sen (de Munck, Zimmermann, 2008).

Aussi, la récolte d'un large panel d'informations au sein d'un même questionnaire rend plus facile la tâche de penser en cohérence les différentes dimensions et indicateurs participant au bien-être soutenable mais également facilite le croisement entre données subjectives (perception, aspiration) et objectives (environnement, ressources monétaires et non monétaires). Les dimensions renseignées

⁸ La démarche qualitative ne sera pas quant à elle explicitée en tant que telle, celle-ci permettant avant tout d'apporter un éclairage à l'enquête quantitative.

dans le questionnaire renvoient à celles identifiées dans la définition pluridimensionnelle du bien-être adoptée par la Commission Stiglitz et alimentées par différents travaux de l'INSEE (Clerc, Gaini et Blanchet, 2010) : 1/ conditions de vie matérielles : revenu, conditions de logement, 2/ la santé, 3/ le travail et l'emploi, 4/ les activités de loisirs et le temps libre, 5/ le cadre de vie, 6/ la participation à la vie politique et sociale, 7/ le rapport à l'environnement, 8/ les liens sociaux avec des questions également qui permettent de renseigner le sentiment d'implication dans la ville, le quartier ou la société, le sentiment d'appartenance et d'exclusion et le sentiment d'être traité justement.

Ainsi, l'enquête par questionnaire conduite dans le cadre de l'étude IBEST permet de documenter les mêmes dimensions que celles de l'Initiative Vivre Mieux de l'OCDE (2011). Mais si ces dernières sont renseignées par l'OCDE à partir de données principalement objectives, l'étude IBEST les renseigne du point de vue des personnes interrogées, avec des informations portant sur leurs niveaux de satisfaction par rapport aux différentes dimensions, ainsi que leurs aspirations. De surcroît, une attention particulière est portée aux liens sociaux, à leur nature et à leur intensité (Putnam, 2000) ainsi qu'à certains éléments permettant de caractériser la sécurité économique et sociale (fréquentation des services publics de l'emploi, suivi médical et restrictions, aides publiques...). Au-delà de la caractérisation des modes de vie accessibles des personnes interrogées, l'information produite permet également dans une certaine mesure d'informer sur le contexte et les contraintes des personnes, en d'autres termes d'approcher des « fonctionnements affinés » (Farvaque, 2008) et de qualifier les dimensions dans leurs relations aux autres dimensions du bien-être (travail et emploi, logement et cadre de vie, santé, loisirs et temps libre, liens sociaux).

Dès lors, ceci permet de déplacer la focale des ressources disponibles et des droits d'un point de vue formel à la mobilisation réelle de ces ressources et de ces droits et donc aux facteurs de mobilisation des ressources (accessibilité des ressources) et à l'exercice réel des droits par les personnes, en d'autres termes à ce que Sen appelle les facteurs de conversion des ressources et des droits en réalisations (protéger sa santé, avoir un travail, passer du temps libre, etc.). Les facteurs de conversion (ou les possibilités) renvoient en première analyse à la disponibilité des ressources, à l'accès et la distance, au(x) temps et aux représentations par rapport auxdites ressources.

Au regard de ces divers éléments, il ressort que le questionnaire a été conçu de manière à permettre une approche fine des dynamiques territoriales et une reproductibilité sur des territoires plus petits (suréchantillonnage à l'échelle de plusieurs quartiers). Mais au-delà de ce besoin de renouveler les modes d'observation de leurs territoires, l'enjeu pour les professionnels (mais aussi pour les chercheurs) était également de permettre la reproductibilité de la démarche et d'assurer la comparaison avec d'autres territoires de tailles comparables et d'autres échelles. Or il est clair que la conciliation entre ces deux objectifs peut être problématique, car la signification d'un indicateur à différentes échelles peut ne pas être semblable comme en témoigne par exemple le calcul d'un taux de décrochage scolaire qui, à l'échelle d'un pays peut renseigner sur la qualité du système scolaire, mais à l'échelle d'un quartier ou d'une commune traduit davantage la manière dont les inégalités socio-économiques s'inscrivent dans un territoire. De plus, l'usage fait d'une telle donnée ne sera pas la même en fonction des acteurs : les ménages pourront s'en emparer pour développer des stratégies personnelles pour placer leurs enfants dans telles écoles plutôt que dans telles autres, les professionnels des politiques publiques pour repenser les modalités d'accès à telles ou telles écoles, etc. Cet indicateur à l'échelle locale peut qui plus est accentuer la stigmatisation de certains territoires.

Pour répondre à cet enjeu de comparaison, le questionnaire articule des questions spécifiques à l'échelle locale avec d'autres questions reprises des enquêtes menées nationalement (Conditions de vie de l'INSEE, CREDOC) ou internationalement (ISSP, European et World Value Survey).

Or il est clair que même si les données d'enquêtes ne sont pas « tributaires des contextes institutionnels et réglementaires nationaux », elles demeurent tributaires des « catégories cognitives et linguistiques des enquêtés ou des formes d'organisation préalable de l'information » (Desrosières, 2004, p. 3-4). C'est pourquoi afin de s'assurer de la pertinence du questionnaire, celui-ci a été retravaillé de deux façons en dehors des réunions entre des chercheurs issus de disciplines différentes (économie, sociologie et démographie). D'une part, il a été testé au premier semestre 2011 sur deux quartiers de l'agglomération : un quartier populaire et un quartier dit banal (ni très riche ni très pauvre). Le test a permis d'ajuster les questions de l'enquête et d'estimer sa plus-value en termes d'informations. D'autre part, il a été discuté et retravaillé plusieurs fois lors de comités techniques qui rassemblaient des professionnels des politiques publiques travaillant dans l'agglomération grenobloise.

Somme toute, malgré les apports d'un tel questionnaire en termes de connaissance, celui-ci ne permet pas de résoudre la question du passage d'une formulation individuelle du bien-être à une formulation collective et de fonder une convention qui pourrait être « partagée » par tous les acteurs du territoire de l'agglomération grenobloise. Dans cette perspective la démarche participative est perçue comme un élément indispensable pour tester et hiérarchiser les dimensions et indicateurs proposés par les experts, fruit du couplage des deux méthodes d'enquêtes précédentes (quantitative et qualitative).

2.3 Etablir la hiérarchie de « ce qui compte »

La démarche participative est la clé de voute du projet, car c'est en grande partie grâce à cette méthode que l'on peut espérer fonder politiquement l'objet « bien-être soutenable ». Les résultats des enquêtes ont vocation à nourrir cette démarche pour permettre une conciliation des formes d'acceptabilité (sociales, politiques, scientifiques et statistiques).

Dans les démarches participatives existantes aujourd'hui, on peut distinguer d'une part des démarches visant davantage à faire émerger des critères du bien-être ou de la richesse (méthodologie SPIRAL, Pays de la Loire) et d'autres orientées davantage vers la discussion des indicateurs créés ou à créer (Indicateur de Santé Sociale en Nord-Pas-de-Calais, 2009 ; indicateurs de qualité de vie de Jacksonville, 2012, etc.). Pour autant, la frontière entre ces deux types d'approches peut parfois être poreuse comme c'est le cas dans le projet de construction d'indicateurs de bien-être conduit par l'IWEPS (2010) en Wallonie.

Pour sa part, l'expérience grenobloise a volontairement été conçue comme une synthèse de certains apports dégagés par ces différentes expériences participatives ; chaque étape permettant de répondre à des enjeux spécifiques. A cet effet, la méthodologie participative se compose de trois moments qui s'articulent les uns aux autres.

Le premier temps est consacré à la diffusion sur le territoire de l'agglomération grenobloise de la méthodologie Spiral développée par le Conseil de l'Europe (2005) qui est une méthode participative visant à faire émerger dans le cadre de la constitution de « groupes homogènes » volontaires une définition partagée du bien-être dans une perspective de co-responsabilité des acteurs du territoire. L'intérêt d'une telle démarche *bottom-up* est notamment de permettre à tout un chacun de se situer (évaluation personnelle qui reflète l'état subjectif de chaque participant) par rapport aux questions du bien-être (satisfactions) du mal être (insatisfactions) et du progrès désiré en la matière. Cette démarche participative articulée autour de la question de « ce qui compte pour les personnes aujourd'hui et pour demain » constitue l'entrée en matière nécessaire à toute réflexion ultérieure sur le territoire autour des axes de progrès et de développement en matière de mieux vivre. Son attraction en effet pour les acteurs tient au fait que cette méthode offre la possibilité de déboucher assez rapidement vers la mise en place d'action(s) locales et spécifiques en fonction des groupes homogènes formés pour résoudre des situations de mal-être et/ou améliorer le bien-être. Ces actions ont la particularité par ailleurs de pouvoir être promues et portées par les groupes homogènes constitués. De plus, la récolte systématique de tous les critères avancés par les citoyens permet d'alimenter une base de données qualitatives utiles pour la comparaison et pour appréhender la multiplicité des définitions du bien-être et de ses composantes.

Ensuite, un second temps est dédié à la constitution d'un atelier citoyen (sur la base d'un tirage au sort de personnes volontaires impliquées dans les groupes homogènes SPIRAL) qui aura pour objet d'acculturer les personnes, déjà familiarisées par le premier temps du processus à certains enjeux du projet, aux résultats de l'enquête IBEST afin que celles-ci puissent former un avis citoyen. Cette étape de notre démarche s'inspire très largement des ateliers citoyens mis en place dans le cadre de la construction de l'indicateur de santé sociale en Nord-Pas-de-Calais (D2DPE, 2009)). En parallèle, les résultats de l'enquête seront également travaillés avec les élus dans le cadre du comité de pilotage et les professionnels des politiques publiques dans le cadre du comité technique.

Le but de ce second moment de la démarche est de pouvoir amener les citoyens à interpréter avec l'aide de chercheurs les données, mais aussi de leur permettre de s'approprier les enjeux spécifiques de la mesure afin qu'ils soient à même ensuite de donner leur avis sur la question des dimensions et des hiérarchies à privilégier. Lors de cette étape, l'équipe de recherche devra arriver à présenter d'une manière simplifiée les résultats très denses de l'enquête.

Enfin, dans la dernière étape du processus participatif, sera mis en place un forum hybride réunissant élus, chercheurs, professionnels et citoyens qui vise à mettre au débat cette question du bien-être soutenable et à établir les indicateurs à construire. L'objectif ici sera de tester et de hiérarchiser les indicateurs co-produits par les démarches expertes et les démarches citoyennes issues de la mise en œuvre de la méthode Spiral et de la méthode « atelier citoyen ».

Une telle association présente le mérite d'initier et de soutenir pendant un temps suffisamment long un intérêt et une dynamique en faveur d'une réflexion portant sur la construction politique de l'objet bien-être sur le territoire de l'agglomération de Grenoble.

Ainsi, la configuration particulière de la démarche participative porte en partie la marque de l'intégration de certains des enjeux liés à l'institutionnalisation qui s'observe à différents niveaux : d'une part dans le processus de construction de la question du bien-être dans sa double dimension individuelle et collective, ensuite, dans le second temps de la démarche au travers du processus d'acculturation des acteurs aux données issues des enquêtes expertales, et enfin dans le processus de hiérarchisation et de détermination des données in fine utile aux axes de progrès et d'épanouissement humain sur le territoire⁹

Une fois les différentes étapes participatives achevées, un des objets de notre recherche sera notamment de tenter de qualifier l'apport de ces méthodes dans le processus de construction d'indicateurs alternatifs, d'essayer d'estimer leurs plus-values et leurs limites et d'envisager les conditions de reproductibilité de la méthode dans son ensemble¹⁰.

Conclusion

Le mode de construction des indicateurs impacte l'usage et le type de légitimité de ceux-ci. Dès lors, pour dépasser et améliorer les indicateurs existants, il ne s'agit pas de créer simplement de nouveaux indicateurs mais il faut avant tout « inventer » une nouvelle manière de procéder dans la création de cette donnée. Ces nouveaux processus de construction qui cherchent à penser et expliciter les modalités par lesquelles pourraient émerger un consensus sur ce qui a de la valeur peuvent apparaître comme les seuls à même de créer des indicateurs alternatifs jouissant d'une assez grande légitimité pour contrebalancer le poids des indicateurs économiques traditionnellement usités dans le cadre des politiques publiques. Ceux-ci résultent de tâtonnements et soulèvent un certain nombre de difficultés dans leur mise en place et/ou application : modalité d'articulation des savoirs qui interroge sur ce qui est une connaissance fiable, rapport de pouvoir qui peut être larvé mais ne sont pas à déconsidérer notamment dans le cadre de la démarche participative, tensions entre les différents modes de l'acceptabilité, etc.

Construire et penser ensemble les trois éléments du triplet : la façon de penser la société et en l'occurrence le développement, les modalités de l'action publique et les modes de description, notamment statistiques (Desrosières, 2008), sans être une condition suffisante constituent sans doute une condition nécessaire pour intégrer l'enjeu de l'institutionnalisation dans le processus de fabrication des indicateurs alternatifs.

Enfin, la communication associée aux indicateurs est aujourd'hui pressentie comme jouant un rôle non négligeable dans ce processus d'institutionnalisation (Fabrique Spinoza, 2012) et apparaît comme essentielle pour assurer l'usage qui en sera fait. Les travaux autour de la cartographie dynamique¹¹ et de la manière de rendre compte de l'information géographique sont précieux à cet égard. Le débat toujours ouvert autour de la construction d'un tableau de bord ou d'un indicateur synthétique traduit notamment la difficulté à concilier les différents modes de l'acceptabilité (scientifique, politique, sociale et statistique).

⁹ Le projet de recherche-action étant en cours et les différentes étapes du processus participatif n'ayant pas encore eu lieu, il n'est pas pour l'instant possible de faire un bilan de la plus-value apportée par celle-ci, mais il nous est juste possible de tracer les raisons qui nous ont amenés à concevoir de la sorte cette démarche.

¹⁰ Cela correspond d'ailleurs à une des demandes du Conseil de Développement Durable de la Région Rhône-Alpes (CDDRA) qui finance le projet IBEST qui n'apparaît en tant que telle dans les premières étapes du projet.

¹¹ Une collaboration est en cours qui réunit l'équipe Steamer du Laboratoire d'Informatique de Grenoble, l'équipe de CREG et de PACTE autour de l'analyse et de la définition des indicateurs du bien-être soutenable. Ce projet vise notamment à exploiter un outil d'analyse territoriale multi-scalaire, appelé HyperAtlas sur des données relative au bien-être construites dans le cadre du projet IBEST.

Bibliographie

Arregui, C. C. (2012), « O debate sobre a produção de indicadores sociais alternativos. Demandas por novas formas de quantificação », *Serv. Soc.*, São Paulo, n°111, p. 529-554, juil-sept. 2012.

Bailly, A. S. et Racine, J.-B. (1988), « Les nouveaux indicateurs sociaux et spatiaux : qualité de la vie, bien-être et disparités territoriales », *L'Espace Géographique*, n°3, p. 161-165.

Bruno, I. (2010), « La dérouté du « benchmarking social » - La coordination des luttes nationales contre l'exclusion et la pauvreté en Europe », *Revue française de Socio-Economie*, n°5, p. 41-61.

Chiapello, E. et Desrosières, A. (2006), « La quantification de l'économie et la recherche en sciences sociales : paradoxes, contradictions et omissions. Le cas exemplaire de la positive accounting theory », in Eymard-Duvernay, F., *L'économie des conventions, méthodes et résultats*, Tome 1, Paris, La Découverte, 297-310.

Clerc, Gaini et Blanchet (2010), « Les préconisations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi : quelques illustrations », *L'économie française*, édition 2010, INSEE, p. 71-100.

Clot, H. (2010), « Mesurer la richesse des territoires, une démarche d'observation sociale de l'agglomération grenobloise », *La notion d'utilité sociale au défi de son identité dans l'évaluation des politiques publiques*, dir. par Offredi, C. et Ravoux, R., Paris L'Harmattan, p. 153-174.

Cobb, C.W. et Rixford, C. (1998), *Lessons learned from the history of social indicators*, Redefining Progress, [en ligne] http://www.sisreg.it/site/administrator/components/com_jresearch/files/publications/Cobb_Lessons%20learned%20from%20the%20history%20of%20social%20indicators_1998.pdf.

Conseil de l'Europe (2005), *Elaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale – Guide méthodologique*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe.

D2DPE (2009), « Un indicateur de développement humain à l'échelle des territoires du Nord-Pas-de-Calais », *les notes de la D2DPE*, n°24, novembre 2009, [en ligne] [en ligne] <http://www.nordpasdecalais.fr/upload/docs/application/pdf/2012-06/note24.pdf>.

De Munck, J., Zimmermann, B. (2008), *La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Raisons Pratiques.

De Munck, J. (2008), « Qu'est-ce qu'une capacité ? », In : De Munck J., Zimmermann B. (sous la dir.) *La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Raisons Pratiques, p. 21-49.

Desrosières A. (2013), « La mesure du développement : un domaine propice à l'innovation méthodologique », *Revue Tiers Monde*, 2013/1, n° 213, p. 23-32.

Desrosières, A. (2008), *L'argument statistique I*, Paris, Presses de l'Ecole des mines

Gadrey, J. et Jany-Catrice, F. (2005) *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Collection Repères, La découverte, Paris.

Desrosières, A. (2004), « Enquêtes versus registres administratifs : réflexions sur la dualité des sources », *Courrier des statistiques*, n° 111, septembre 2004, p. 3-16.

Fabrique Spinoza, (2012), *Les indicateurs complémentaires du PIB – Etat des lieux et chemins de progrès*, 1^{er} octobre 2012, [en ligne] <http://www.fabriquespinoza.org/wp->

content/uploads/2012/11/Fabrique_Spinoza_-
_Etude_et_propositions_pour_de_nouveaux_indicateurs_-_oct_2012.pdf.

Jackson, T. (2010), *Prosperité sans croissance*, De Boeck, Bruxelles, traduit de l'anglais *Prosperity without Growth Economics – For a Finite Planet*, 2009, Earthscan.

Jacksonville Community Council Inc. (2012), *Annual Report*, [en ligne] <http://www.jcci.org/quality-of-life-report>.

Jany-Catrice, F. (2009), « Un indicateur de santé sociale pour les régions françaises », *4^e congrès RIODD « LA RSE : Une nouvelle régulation du capitalisme »*, 25-27 juin 2009, Lille, [en ligne] http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/axe_4_jany_catrice.pdf.

Le Roy, A., Millot, G. (2012), « L'utilisation de la donnée chiffrée dans le pilotage et l'évaluation des politiques publiques : le cas des politiques de développement rural », *Notes et études socio-économiques*, n° 36, p. 103-121.

Le Roy, A. et Offredi, Cl. (2011), « La quantification au service de l'observation sociale locale : à quelles conditions ? », *Revue française de socio-économie*, 1, n° 7, p. 191-208.

Le Roy, A. et Ottaviani, F. (2013), « Mesurer pour comprendre les dynamiques territoriales et nourrir les politiques locales », à paraître *Revue Géographie, Economie et Société*

Farvaque, N. (2008), « Faire surgir des faits utilisables ». Comment opérationnaliser l'approche par les capacités ? », in : *De Munck J., Zimmermann B. (sous la dir.) La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Raisons Pratiques, p. 51-80.

Fitoussi, J.-P., Sen, A. et Stiglitz, E. (2009), *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Paris, ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

IWEPS (2010), « Projet de recherche relatif à l'élaboration concertée d'indicateurs de bien-être avec les citoyens au niveau local pour agir pour la cohésion sociale et la responsabilité partagée en Wallonie (Belgique) », *Document de travail*, actualisé en vue de la réunion du 28 juin 2010.

Méda, D. (1999), *Qu'est ce que la richesse*, Paris, Aubier.

OCDE, (2011), *Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être*, Editions OCDE, [en ligne] <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195-fr>.

OCDE (1976), *Mesure du bien-être social – Progrès accomplis dans l'élaboration des indicateurs sociaux*, Paris, OCDE.

Ogien, A. (2013), *Désacraliser le chiffre dans l'évaluation du secteur public*, Versailles, Edition Quae.

Ottaviani, F. (2010), *Portée et limites de la constitution d'indicateurs à l'échelle infracommunale*, Mémoire de Master 2 EIG spécialité Politiques économiques et sociales.

Perret, B. (2002), *Indicateurs sociaux, état des lieux et perspectives*. Les Papiers du CERC, Rapport au conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale (CERC), janvier 2002.

Putnam R. D. (2000), *Bowling alone: the collapse and revival of American community*, New York, Simon & Schuster Paperbacks.

Robeyns, I. (2006), « The capability approach in practice », *The Journal of Political Philosophy*, 14 (3), p. 351-376.

Sen, A. K. (2000), *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil, coll. L'Histoire immédiate.

Vanoli, A. (2008), « Comptabilité nationale, statistiques et indicateurs du développement durable : état de l'art et réflexion », Ecole thématique (CNRS) *L'évaluation de la durabilité*, 19-24 octobre 2008, Cargèse [en ligne] http://www.cnrs.fr/inee/recherche/fichiers/ET_EvalDur_Oct08/AVanoli.pdf.

Viveret, P. (2002), *Reconsidérer la richesse : rapport final à la mission « nouveaux facteurs de richesse*, Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire.

Annexe 1

Figure 1 – Chronologie du projet grenoblois (2002-2014)

